

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

USAGE RECOMMANDÉ:

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Clay Check

Aucun

Additif pour fluide de forage de puits de pétrole

Aucun connu

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

780-468-4064 (24hr)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Toxicité aiguë - Catégorie 4

Irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves - Catégorie 1

Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée - Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des graves lésions des yeux.

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Provoque des lésions aux poumons à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection du visage. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

CONSEIL DE PRUDENCE:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

AUTRES DANGERS: Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION
Nitrate d'ammonium et nitrate de calcium hydraté	6484-52-2 & 10124-52-4	60 – 100 (p/p)
Chlorure de calcium	10043-52-4	15 – 40 (p/p)
Quartz: silice cristalline	14808-60-7	1 – 5 (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:	Retirer les vêtements contaminés et brosser l'excès de produit. Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer immédiatement les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin lorsque le rinçage est terminé.
INGESTION:	Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Rincez la bouche avec de l'eau. Donner 1 à 2 verres d'eau. Obtenir des soins médicaux. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.
INHALATION:	Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:	Peut causer une grave irritation des yeux.
MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:	Un rinçage immédiat des yeux est essentiel pour prévenir les dommages éventuels. Si une grande quantité est ingérée, consultez immédiatement un médecin. Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:	Utilisez des quantités d'eau d'extinction pour éteindre.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:	N'utilisez pas d'extincteur chimique ou de mousse ou essayez d'étouffer le feu avec de la vapeur ou du sable.
DANGERS SPÉCIFIQUES:	Aucun connu.
PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:	Indisponible.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évacuer le personnel non essentiel.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Recueillir le matériel sec en pelletant. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans un contenant approuvé pour l'élimination. Rincer abondamment la zone de déversement avec de l'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Porter un équipement de protection individuelle. Bien se laver après manipulation, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez l'ingestion. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matières incompatibles. Conserver le récipient bien fermé et correctement étiqueté. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE

Nitrate d'ammonium et nitrate de calcium hydraté
Chlorure de calcium
Quartz: silice cristalline

LIMITS D'EXPOSITION:

Non établi
VME = 5 mg/m₃
VME = 0.025 mg/m³

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

En l'absence d'une ventilation adéquate, un masque anti-poussière approuvé doit être porté. Si le TLV est dépassé, porter un respirateur approuvé avec des cartouches de poussière.

PROTECTION DE LA PEAU:

Gantelets en caoutchouc recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Suggérer des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux. Suggérer des lunettes de protection contre les produits chimiques lors de la préparation des solutions.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

APPARENCE:

Granules blancs à blanc cassé.

ODEUR:

Inodore.

SEUIL OLFACTIF:

N'est pas applicable.

pH:

Non déterminé.

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:

N'est pas applicable.

POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:

Non déterminé.

POINT D'ÉCLAIR:

N'est pas applicable.

TAUX D'ÉVAPORATION:

Non déterminé.

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):

Ininflammable

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:

N'est pas applicable.

TENSION DE VAPEUR:

Non déterminé.

DENSITÉ DE VAPEUR:

Non déterminé.

DENSITÉ RELATIVE:

Non déterminé.

SOLUBILITÉ:

Partiellement soluble dans l'eau.

COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:

Non déterminé.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:

N'est pas applicable.

TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:

Non déterminé.

VISCOSITÉ: N'est pas applicable.

SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

RÉACTIVITÉ: Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
 STABILITÉ CHIMIQUE: Stable.
 RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Ne se produira pas dans des conditions normales ou de stockage et d'utilisation.
 CONDITIONS À ÉVITER: Éviter la contamination par toute source, y compris les métaux, la poussière et les matières organiques.
 MATÉRIAUX INCOMPATIBLES: Alcalis, matériaux combustibles, matériaux réducteurs, matériaux organiques, acides.
 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Indisponible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: Non déterminé.

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	DL50 (ORALE)	DL50 (CUTANÉE)	LC50 (INHALATION)
Nnitrate d'ammonium et nitrate de calcium hydraté	500 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (lapin)	non déterminé
Chlorure de calcium	500 – 1000 mg/kg (rat)	>5000 mg/kg (lapin)	>160 mg/m ³ /4hr (rat)
Quartz: silice cristalline	Indisponible	Indisponible	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU: Un contact répété ou prolongé peut provoquer une irritation.
 CONTACT AVEC LES YEUX: Fort irritant avec risque de lésions oculaires graves.
 INGESTION: Nocif en cas d'ingestion. Aucune information spécifique disponible.
 INHALATION: Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Ce produit contient de la silice cristalline. Respirer de la poussière contenant de la silice peut ne pas causer de blessures ou de maladies visibles même si des dommages permanents aux poumons peuvent survenir. L'inhalation chronique peut causer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois fatale. On a observé que l'exposition chronique par inhalation à du quartz de silice cristalline provoque des effets sur les ganglions lymphatiques, des effets sur les reins et des maladies auto-immunes.
 CARCINOGENICITÉ: Le quartz de silice cristallin, lorsqu'il est inhalé de sources professionnelles, est considéré comme cancérigène pour les humains par le CIRC (Classe 1) et par le NTP. L'ACGIH classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérigène suspecté pour l'homme (A2).
 TERATOGENICITY: Pas d'information disponible.
 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: Pas d'information disponible.
 MUTAGÉNICITÉ: Il a été démontré que la silice cristalline provoque des effets mutagènes dans les cellules humaines in vitro.
 TOXICITÉ CHRONIQUE: L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable peut causer une maladie pulmonaire, la silicose, le cancer du poumon et d'autres effets.
 EFFETS DES ORGANES CIBLES: Système respiratoire (poumons).

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

NOM CHIMIQUE

Nitrate d'ammonium et nitrate de calcium hydraté

Chlorure de calcium

ECOTOXICITÉ:

LC50 (labeo boga) = 447 mg/L/48hr

EC50 (daphnia magna) > 100 mg/L/48hr

EC50 (heterosigma akashiwo) > 100 mg/L/72hr

EC50 (micro-organisme) > 1000 mg/L/3hr

LC50 = 10650 mg/L/96 hr (crapet arlequin).

EC50 = 2400 mg/L/48 hr (puce d'eau).

PERSISTANCE ET DEGRADATION:

Non applicable aux matériaux inorganiques.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

MOBILITÉ DANS LE SOL:

Pas d'information disponible.

AUTRES EFFETS NOCIFS:

Aucun effet significatif ou danger critique.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG :	Non réglementé
DOT :	Non réglementé
IATA :	Non réglementé
IMDG :	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les composants sont répertoriés.
CLASS DE SIMDUT 1988:	Non contrôlé.
TSCA:	Tous les composants sont répertoriés.

SECTION 16: OTHER INFORMATION

DATE DE PRÉPARATION:	1er novembre 2017
AVIS:	Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.